



# Dissay

## les échos

Le Journal de la commune de DISSAY

1<sup>er</sup> semestre 2025

[www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



**Le tour de France cycliste féminin**  
passera à Dissay **P. 20**



**Voirie :**  
*Diagnostic et travaux renforcés*

**P. 8**



**Haies, mares :**  
*des actions pour préserver notre biodiversité*

**P. 6**



**Un nouveau CCE**  
*pour un nouveau projet*

**P. 16**

**Et aussi dans ce numéro...**



## Sommaire

|   |              |
|---|--------------|
| <b>Citoyenneté</b>                              | <b>3-4</b>   |
| <b>Grand Poitiers</b>                           | <b>5</b>     |
| <b>Environnement</b>                            | <b>6-7</b>   |
| <b>Urbanisme et cadre de vie</b>                | <b>8-11</b>  |
| <b>Développement économique</b>                 | <b>12-14</b> |
| <b>Solidarités</b>                              | <b>15</b>    |
| <b>Éducation / Jeunesse</b>                     | <b>16-17</b> |
| <b>Culture / Animations</b>                     | <b>18-20</b> |
| <b>Vie associative</b>                          | <b>21-22</b> |
| <i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i> | <b>24</b>    |

### Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1<sup>er</sup> adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Jean-Christophe Boursier, Pierre Brémond, Sandra Futo, Alain Gallou-Remaudière, Dominique Lusseau, Sophie Seguin, Chantale Vachon, Freepik, GEREPI, Karabouille, Pixabay, TACO • Maquette : Kiwi - Graph and Web • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.

Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

En ce début 2025, je souhaite tout d'abord vous adresser, avec l'ensemble de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte une santé à toute épreuve, la réussite dans vos activités et projets personnels ou professionnels, et le plus possible de joies et de petits bonheurs amicaux ou familiaux.

En 2025, vous pourrez toujours compter sur la mobilisation, l'énergie et l'engagement des élus et du personnel municipal pour travailler à la qualité de vie à Dissay et préparer l'avenir.

Certes, la conjoncture n'est pas facile : à peine sortis d'une sinistre crise sanitaire, il nous a fallu affronter une crise énergétique entraînant une inflation vertigineuse. Si l'on y rajoute, à l'échelle nationale, une instabilité politique chronique, il est parfois compliqué de passer outre la morosité ambiante et les annonces anxiogènes...

Heureusement, les communes poursuivent leur action contre vents et marées ! Gages de stabilité, elles apportent de multiples services de proximité, agissent pour renforcer les liens et le bien-vivre et portent des projets d'avenir. Ainsi à Dissay, notre commune a su réagir et s'organiser pour s'adapter aux nouvelles données, maintenir sa qualité de vie et son dynamisme, tenir ses engagements. A ce titre, en 2024 comme depuis le début du mandat, nous avons réalisé la quasi totalité du programme d'investissements prévus à notre budget, dans un contexte économique difficile pour les collectivités, avec une baisse sensible de nos dotations depuis plusieurs années, est-il encore besoin de le rappeler !

En 2025, le travail va se poursuivre bien entendu dans tous les domaines de la vie communale et de nouvelles actions dynamiques et réalisations durables nous attendent parmi lesquelles la finalisation et mise en service de la liaison cyclable Dissay / Jaunay-Marigny, l'important programme de remplacement des conduites d'eau potable avec Eaux de Vienne, la poursuite des travaux d'entretien routier, le démarrage de l'entreprise à but d'emploi Oxalys... Nous aurons également l'opportunité et le plaisir de nous retrouver pour une année de rencontres et de partage au rythme de rendez-vous rassembleurs. Quelques exemples : la saison de spectacles Jeune public, les festivals Jazz à Dissay, Noir Dissay et les Culs Gelés Show, Sciences en vadrouille avec l'Espace Mendès France, le marché des producteurs, Dissay en fête, ainsi qu'un événement exceptionnel : le passage du Tour de France féminin en plein centre de Dissay pour 2 étapes, les 29 et 30 juillet prochains.

2025 s'annonce donc encore riche de nouveautés et de vitalité pour la vie disséenne. Découvrez-les maintenant au fil des pages de ce magazine...

Bonne lecture et bonne année à Dissay !

A vos côtés et à votre écoute,  
Michel François, Maire de Dissay

## Vœux 2025, une cérémonie chaleureuse

Le vendredi 10 janvier, Michel François, maire de Dissay, a présenté ses vœux pour l'année 2025, entouré des membres de l'équipe municipale.

C'est un rendez-vous toujours prisé par plusieurs centaines de Disséennes et Disséens. Chacun s'est vu remettre l'agenda 2025 de la commune pour noter ses rendez-vous mais aussi y retrouver des informations et des adresses utiles ainsi que des articles sur l'actualité municipale (réalisations, projets ...).

Comme chaque année, les apprentis en première année de leur formation et résidant dans notre commune ont été mis à l'honneur (voir l'article page 15), ainsi que les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants.



Ont également été remerciés les bénévoles du transport solidaire qui donnent de leur temps pour assurer la mobilité de personnes ayant temporairement ou définitivement des difficultés (pour se rendre à un rendez-vous médical ou aller faire ses courses, par exemple).

La cérémonie s'est poursuivie par un moment convivial qui a permis de nombreux échanges et pour certains, des retrouvailles !

## Vos réunions de quartier en avril

Les 15 et 16 avril, venez participer aux réunions de quartiers. Ce sera le moment pour l'équipe municipale de faire un retour sur des réalisations récentes et de mettre en avant les projets en cours. C'est également l'occasion pour tout

un chacun de demander des explications ou faire des propositions. Des réponses pourront être apportées en séance ou faire l'objet de travaux ultérieurs en commissions pour en estimer la faisabilité... et le coût.

### Mardi 15 avril 20h30

Mairie - salle du conseil municipal

- Rive droite du Clain (Centre-bourg, les Tiers, la Cormaillère, la Jonchère, Marit...).

### Mercredi 16 avril 20h30

Maison des associations

- Rive gauche du Clain (la Grève, les Daumonts, Longève, Chaix...).



## Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune. Cette inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour cela, vous devez remplir deux conditions : avoir le droit de vote et avoir une attache avec la commune d'inscription (y résider, y être contribuable ou y être gérant de société).

Pour l'inscription en ligne, il vous faudra fournir un justificatif de votre

identité et un justificatif de votre lien avec la commune. Vous pouvez aussi vérifier en ligne votre commune d'attache pour le vote.

Pour plus d'infos sur les listes électorales, consulter le site service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également effectuer cette démarche auprès du service État civil de la Mairie.



## J'ai 16 ans, je me fais recenser

Chaque jeune Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile dans les trois mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Il faut alors présenter une pièce officielle prouvant de la nationalité française (CNI, passeport...), son livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation sera remise, à conserver précieusement. Cette démarche est en effet obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

RENSEIGNEMENTS  
EN MAIRIE  
05 49 52 34 56

## Lutte contre l'incendie, les obligations légales

Une partie des propriétés de la commune est concernée par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Il s'agit de terrains situés à l'intérieur ou en périphérie (à moins de 200 mètres) d'un massif à risques. Pour Dissay, cela se concentre sur les villages des Tiers (une partie), la Cormaillère et Vilvert. Vous pouvez vérifier si votre parcelle est concernée sur

[www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage](http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage)

Si vous êtes concerné, vous devez débroussailler dans un périmètre de 50 mètres autour de votre bien immobilier et sur 10 mètres de chaque côté de la voie d'accès. Ce débroussaillage doit intervenir sur la période allant d'octobre à mars. Mais débroussailler ne veut pas dire «raser tout». Il s'agit principalement de supprimer la végétation basse (fougères, ronces...) et les éventuels arbres ou arbustes en densité excessive.

Si cette zone d'intervention déborde chez l'un de vos voisins, il vous appartient d'intervenir chez lui, en demandant son accord (lettre recommandée avec accusé de réception). En cas de refus ou d'absence de réponse, il devient responsable de la réalisation de ce débroussaillage sur sa parcelle.



## Entretien des arbres et des haies, ce qu'il faut faire



Les occupants (propriétaires ou locataires) des habitations comprenant des arbustes, arbres ou haies en bordure de la voirie ont des obligations.

Ils doivent veiller à ce que cette végétation ne gêne pas le passage des piétons sur le trottoir ou ne présente pas un danger en cachant des panneaux de signalisation ou en diminuant la visibilité sur une intersection.

Les arbres ne doivent pas non plus toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone ou éclairage public).

Si vous êtes dans ce cas, une taille régulière est à prévoir. Attention toutefois, les haies sont des refuges pour de nombreuses espèces animales : oiseaux, hérissons, insectes... Il est donc recommandé d'intervenir uniquement sur la période allant de septembre à février.

## Animaux domestiques, les règles à respecter

Vous êtes propriétaire d'un animal de compagnie, cela implique quelques contraintes et obligations.

Les chiens et chats doivent être identifiés par une puce électronique ou un tatouage. Ils doivent aussi être vaccinés, notamment contre la rage pour certaines races de chiens.



Sur l'espace public, les chiens doivent être tenus en laisse. Même gentil, un chien peut effrayer les promeneurs ou détériorer des massifs de plantes. Et, si nos amis à quatre pattes sont les bienvenus dans l'espace public, ce n'est pas le cas pour leurs déjections. Les trottoirs, espaces verts, bacs à sable ne sont pas des toilettes pour les chiens. Apprenez-leur le caniveau et ramassez leurs crottes. Des sacs sont à votre disposition à cet effet (voir dans l'encadré).

Si vous trouvez un animal divagant, le mieux est de prévenir la mairie. L'intervention d'une société spécialisée permettra d'identifier l'animal et de prévenir le propriétaire. Si ce propriétaire est injoignable, l'animal sera remis au refuge SPA de Poitiers. La garde de l'animal sera alors facturée au propriétaire.

### Des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans ces 5 endroits :

Rue de l'Église (dans le jardin de la mairie), à l'entrée du camping, à la Plage, rue des Amandiers (à proximité de l'accueil jeunes de la Mourauderie) et place des Daumonts.

## Un Plan climat pour demain : donnez votre avis

Transports, habitat, déchets, alimentation... Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2025-2030 aura un impact sur le quotidien de chacun. Chacun a son mot à dire !

11 enjeux, 98 actions. Le projet de PCAET 2025-2030 de Grand Poitiers s'ouvre à la consultation publique. La version définitive sera adoptée par le conseil communautaire en juin. L'enjeu ? Diminuer notre empreinte écologique et augmenter nos capacités de résilience à l'horizon 2030.

Quelles solutions pour circuler doux et laisser parfois la voiture au garage ? Comment faciliter l'accès à des produits sains en circuit court ? Est-il possible d'allonger la durée de vie de ce que l'on consomme ? Pour répondre à toutes ces questions, avancer des idées d'actions, préparer le territoire à mieux s'adapter, l'Assemblée climat a construit le projet.

Une consultation publique est ouverte jusqu'au 28 février sur la plateforme <https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/>



## Grand Poitiers rénov' : une aide pour rénover votre logement

Dans le contexte actuel de crise de l'énergie et de la réduction des aides de l'État sur certaines catégories de travaux, Grand Poitiers vous permet de disposer de conseils et d'un accompagnement gratuit, neutre et objectif, mais également de bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 1 000 €.

Consommation énergétique, réduction des factures, projet de rénovation, les conseillers thermiciens de Grand Poitiers vous apportent leur expertise sur les volets techniques, administratifs et financiers de votre demande.

**Avant de signer un devis,  
contactez le Point Info Énergie.  
05 49 30 20 54  
infoenergie@grandpoitiers.fr**



## Devenez investisseur solidaire pour une agriculture locale

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Grand Poitiers, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « La Ceinture Verte » est en passe d'être créée pour permettre l'installation de fermes maraîchères sur le territoire. Un projet en faveur d'une alimentation locale et durable, dans lequel chacun peut investir.

**www.laceintureverte.fr**  
**Contact Élodie Blanchard**  
**07 63 13 25 76**  
**elodie.blanchard@laceintureverte.fr**

## Une aide pour covoiturer et voyager plus économique !

La Communauté urbaine de Grand Poitiers propose une incitation financière pour encourager le covoiturage.

Les trajets quotidiens doivent être compris entre 5 et 80 km, avec un départ ou une arrivée (ou les deux) dans une des 40 communes de Grand Poitiers. Les conducteurs et passagers doivent être majeurs. Enfin, les trajets doivent être effectués via des applications partenaires comme Karos, Mobicoop, etc.

Les conducteurs reçoivent 1,50 € par passager transporté (en plus de la contribution financière du passager) dans la limite de 120 € par mois.

Pour les passagers, le covoiturage devient ainsi encore plus économique. Les conducteurs perçoivent l'aide directement par les opérateurs de covoiturage, sans démarche supplémentaire auprès de Grand Poitiers.

Ce dispositif vise à réduire le nombre de voitures en circulation, diminuer la pollution, et offrir une solution économique pour les trajets quotidiens.





## Des actions pour préserver notre biodiversité



Dissay a reçu le label « Territoire engagé pour la nature ». C'est une initiative du ministère de la Transition écologique, portée par l'Office français de la biodiversité. Démarche de progrès, elle vise à renforcer la mobilisation de tous les acteurs pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Dans ce cadre, la commune a défini un plan d'actions visant à restaurer les continuités écologiques, à replanter des haies champêtres et à renforcer le réseau des mares.

### 560 mètres de nouvelles haies vives en 2024

Durant l'année 2024, de nouvelles haies vives ont été plantées, venant s'ajouter aux 3 kilomètres mis en terre depuis 2015. 300 mètres de haie champêtre ont ainsi renforcé les corridors écologiques dans une zone cultivée, à proximité de Bondilly. 140 mètres délimitent l'espace public à la plage et 120 mètres végétalisent un espace urbanisé près de la RD910 (financement de Grand Poitiers).

Selon les emplacements choisis, ces haies vont répondre à différentes fonctions. Elles serviront de refuges pour la faune, petits mammifères, insectes, oiseaux, chauve-souris... Elles permettront de filtrer les intrants agricoles ou les eaux de ruissellement de la voirie. Elles représentent toutes un atout pour le maintien de la biodiversité et créeront des îlots de fraîcheur.

Des agents municipaux, des élus et des bénévoles de Dissay Nature (section du FEPS) ont été souvent aidés par des élèves de l'école Paul-Émile Victor et du collège Saint-Exupéry. Ainsi, en 2024, à la plage et plus récemment, aux abords de la RD910, ces jeunes Disséens ont mis la main à la pâte pour améliorer leur futur environnement.



### Les mares, un atout pour notre territoire

Deux mares ont été restaurées à la fin de l'année 2024.

- À proximité de la piste cyclable reliant Dissay à la Tricherie, sur une mare fermée par les reprises de végétation, les agents de Grand Poitiers ont ouvert un puits de lumière par une coupe raisonnée, curé les bois morts, taluté la rive en pente douce pour le développement de la flore et l'accès de la petite faune. Ces travaux vont rendre cette mare fonctionnelle sur le plan écologique en favorisant la colonisation des plantes aquatiques et la reproduction des espèces animales liées au milieu aquatique.
- À La Fontaine d'Aillé, sur une friche d'une ancienne sablière, les agents du service technique ont pris en charge la réouverture d'un point d'eau avec le terrassement d'une surface de 70 m<sup>2</sup> pour recreuser, taluter, niveler et gérer les terres de déblais à proximité. Ce chantier va remettre en eau une mare temporaire suivant le niveau d'eau de la nappe, permettre la colonisation par une flore aquatique et créer une liaison entre différents habitats, favorisant ainsi la dispersion ou la migration de petite faune entre leurs sites de reproduction et leurs habitats terrestres (crapauds, tritons, salamandres).



## Des travaux d'amélioration sur la Pallu

Notre commune est traversée par 2 rivières : le Clain et la Pallu. C'est le Syndicat du Clain Aval qui a en charge la préservation et la bonne gestion de l'eau sur le cours aval du Clain et de ses affluents. Il met ainsi en place des travaux visant à réduire le risque des inondations et à concourir au bon état écologique des cours d'eau.

Ainsi, deux opérations de restauration de l'hydromorphologie de la Pallu ont été réalisées à proximité de Nouzière.

Sur une longueur d'environ 500 mètres, des aménagements ont été réalisés afin d'améliorer le fonctionnement de la Pallu et l'autoépuration de l'eau. Ainsi, 800 m<sup>3</sup> de matériaux pierreux ont été apportés dans le cours d'eau afin de reconstituer son lit, ses habitats et sa dynamique d'écoulement.

Ont été créées des goulots d'étranglement à courant rapide (radiers) et des zones plus profondes à courant lent. De même, des annexes hydrauliques ont été reconnectées à la rivière afin d'améliorer le fonctionnement des zones humides latérales et d'accroître les surfaces d'habitats de

reproduction et de croissance pour la faune aquatique.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2023-2025 du Syndicat du Clain Aval. Cette opération a été réalisée avec l'accord des propriétaires riverains et la participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Vienne.



## Le Pinail s'adapte au changement climatique

Le 15 novembre dernier, Kevin Lelarge directeur de l'association GEREPI (Gestion de la Réserve du Pinail) est venu présenter aux élus de Dissay le projet d'adaptation au changement climatique.

Le Pinail, zone humide située sur les communes de Vouneuil-sur-Vienne, Beaumont-Saint-Cyr, Bonneuil-Matours et Dissay, est particulièrement sensible au changement climatique. Les assèchements prolongés l'été et le rechargement en eau insuffisant en hiver détériorent cet écosystème remarquable. Entre 1950 et 2022, le nombre de mares est passé de 25 000 à 15 000. Les causes ont

bien été identifiées : drainage, plantation par des résineux, artificialisation des sols.

De 2022 à 2024, un inventaire des mares et une modélisation des scénarios ont été réalisés pour choisir au final un programme d'actions pragmatique.

Les années 2025 et 2026 seront consacrées à des travaux pour ralentir les écoulements, augmenter le stockage en surface, favoriser l'infiltration et limiter l'évaporation. Préserver cette zone naturelle de 923 hectares permettra de conserver sa fonction si importante de puits de carbone.

**Plus d'infos sur**  
[www.reserve-pinail.org](http://www.reserve-pinail.org)



## Un habitant du coteau des Pendants

Au printemps, sur le Coteau des Pendants, un petit rapace occupe un nichoir posé par les bénévoles de Dissay Nature, section du Foyer. Le Faucon crécerelle est reconnaissable à son dos roux et son ventre crème et aussi à son vol « en Saint-Esprit », un vol sur place au battement d'ailes rapides, queue déployée, lorsqu'il chasse.

À la mi-avril, pour se reproduire, le faucon ne construit pas de nid mais il réutilise un nid de Corneille noire ou de Pie bavarde ; il peut nicher aussi sur les pylônes électriques, dans les trous des bâtiments et parfois les clochers. En milieu ouvert, faute d'arbres isolés, le Faucon crécerelle occupe volontiers un nichoir où la femelle dépose 3 à 6 œufs qu'elle couve 4 semaines. Nourrie par les deux parents, la nichée s'envolera un mois après.

Le Faucon crécerelle se nourrit à 95% de petits rongeurs, soit 1500 à 3000 campagnols, mulots et autres souris par an ! C'est ainsi un allié des agriculteurs en régulant la population de ces ravageurs de prairies et des champs de céréales. Comme tous les rapaces, le Faucon crécerelle est une espèce intégralement protégée par un arrêté du 29 octobre 2009.





## **Voirie** : diagnostic et renforcement de l'entretien

Dans le cadre de l'opération de gros entretien routier, Grand Poitiers a réalisé un diagnostic portant sur l'état des voiries des 40 communes. L'ensemble des voies a été classé par niveau entre 1 et 5 selon leur état. Il a été privilégié dans un premier temps d'intervenir sur les voies classées 3 et 4 avec un financement partagé entre Grand Poitiers et les communes.

En 2024, la commune de Dissay a choisi de financer des travaux sur 4 secteurs : impasse de Beaulin, rue de la Grève, route de la fontaine d'Aillé et rue des Varennes pour une enveloppe globale de 60 000 €.

En 2025, en fonction des financements disponibles, d'autres voies seront concernées au vu de leur état, de leur fréquence d'utilisation et notamment du passage des transports scolaires.

En parallèle de ces travaux de grande envergure, chaque année, plusieurs interventions des services de Grand Poitiers sont prévues pour effectuer le rebouchage des ornières et nids de poule.

Sur la fin d'année 2024, une campagne a été réalisée sur le chemin des Meuniers, rue de la Gare, rue du Puits Pineau, rue des Chardonnerets, rue des Lys, rue du Froment, rue de Fortpuy et rue des Mésanges.



## **Nouvel aménagement** au carrefour des Tiers

La commune effectue régulièrement des relevés via un radar pédagogique. Il permet de connaître les fréquences de passage et la vitesse des véhicules sur différents axes. Des choix d'aménagement de sécurité en découlent. C'est ainsi qu'il a été décidé d'intervenir sur le carrefour des Tiers car, en plus des problématiques de vitesse route de la Garenne, l'accès à l'abri bus et la signalisation pouvaient être améliorés. Le bureau d'études de Grand Poitiers a ensuite été sollicité pour proposer un aménagement adapté.

Une réunion publique sur site a permis d'échanger avec les riverains et de prendre en compte leurs avis. Un plateau surélevé a donc été mis en place fin 2024. Parallèlement, la commune a alors envisagé d'autres aménagements sur l'ensemble du village : passage en zone 30, marquage au sol ainsi que des tests d'écluses pour réduire la vitesse. Pour compléter ces aménagements, un recalage des bordures de la route de la Garenne a également été réalisé à l'occasion.

## Des travaux importants pour le réseau d'eau potable

Disposer d'une eau potable au robinet est un service qui ne pose plus question, c'est naturel... Néanmoins, pour que cela soit possible, un suivi régulier et des investissements conséquents sont nécessaires.

Eaux-de-Vienne, délégataire de la gestion de l'eau pour le compte de la commune de Dissay, vient de programmer trois importants chantiers de remplacement de canalisations anciennes. C'est l'entreprise Daguet TP qui en est chargée.

Le premier impacte actuellement la rue de la Mothe et la rue de la Grange aux dîmes. Le chantier se poursuivra jusqu'au début du mois d'avril. Suivant son déroulement, ces rues pourront être entièrement interdites à la circulation.

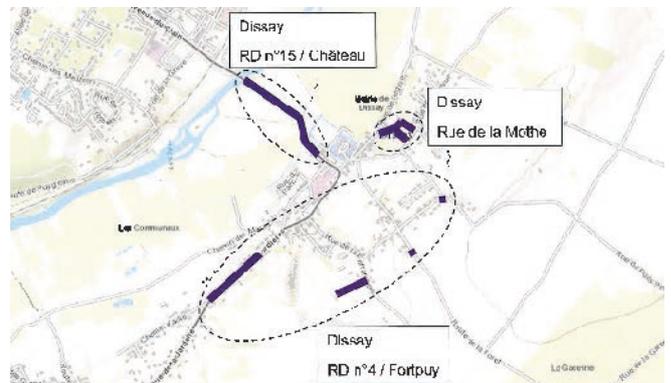
D'avril au début de juillet, c'est la rue des Lordières qui sera en travaux afin de poursuivre le renouvellement déjà commencé depuis plusieurs années. Exceptée la période de raccordements de tous les riverains, la circulation automobile sera possible par alternat.

C'est enfin la canalisation qui alimente les quartiers de la rive gauche du Clain qui sera remplacée. Elle passe actuellement sous la levée des Platanes. Pour ne pas risquer d'endommager les arbres de ce magnifique alignement et gêner le moins possible la circulation, les nouvelles canalisations passeront sous la piste cyclable. Seuls les raccordements aux deux extrémités

obligeront à fermer temporairement la circulation sur la RD15. Pour ne pas impacter les transports scolaires et laisser la voie libre au Tour de France féminin de cyclisme, cette opération sera réalisée durant les vacances scolaires de printemps.

Les riverains disposeront bien entendu d'une information personnalisée indiquant par exemple les points temporaires de collecte des ordures ménagères et des bacs de tri et, quelques jours avant, les coupures d'eau nécessaires pour le raccordement de leur habitation.

Pour être informés en temps réel, vous pouvez également consulter [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr), l'application Illiwap ou contacter la mairie.



## Un nouveau terrain de pétanque à Fortpuy

Rue de Fortpuy, un parking enherbé a été aménagé sur ce secteur qui en manquait. L'autre partie du terrain, sur lequel une réserve avait été mise au PLU, est destiné à être à l'avenir un espace de loisirs. Déjà, un terrain de pétanque y a été implanté par les agents du service technique. Il attend les familles de la commune et les boulistes chevronnés, aux beaux jours.



## Le patrimoine bâti en cours de recensement



Parmi les éléments intégrés au PLUi se retrouve le patrimoine bâti des 40 communes. Un recensement complet a été effectué pour certaines communes dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire de Grand Poitiers. Ce n'est pas encore le cas pour Dissay. Le château ou l'église sont évidemment bien connus. Il s'agit là de réaliser un inventaire le plus complet possible du petit bâti remarquable : pigeonier, porche, pilier...

Les élus, par petits groupes, se sont donc répartis tout le territoire de la commune pour noter des richesses patrimoniales déjà connues ou en découvrir d'autres.

Ce travail pourra être complété, dans les semaines à venir, par chacun, amateur d'art et d'histoire de la commune ou simple observateur avisé, sur la plateforme Je participe.

<https://jeparticipe.grandpoitiers.fr/>

## Davantage de sécurité pour les piétons

Pour augmenter la sécurité des déplacements à pied, de nouveaux passages pour piétons sont en cours de réalisation. L'un d'eux permettra de relier deux secteurs très fréquentés, en particulier aux beaux jours : la salle polyvalente et le gymnase d'un côté de la rue de la Grève, ainsi que le

city-stade et le skate-parc de l'autre. À proximité, au bord de l'avenue du Clain, ce sont trois passages protégés à mettre en place dans un quartier résidentiel et sur le trajet menant à un abri-bus et à la gare. Sont concernées les intersections de l'avenue du Clain avec la rue de la Mourauderie, la rue

de la Gare et la rue de la Ferme du pont. Dans le respect de la réglementation, des cheminements d'accès adaptés aux personnes à mobilité réduite y ont été aménagés et des bandes podotactiles implantées.

Petit rappel du code de la route : lorsque les piétons manifestent clairement leur intention de traverser sur un passage protégé, les automobilistes ont l'obligation de leur céder le passage.



## Sécurité routière à Beaulin

Plusieurs retours concernant une problématique de vitesse sur la rue et l'impasse de Beaulin avaient été adressés aux élus. Comme c'est maintenant systématique, le radar pédagogique municipal a été installé pendant une durée de 15 jours pour réaliser des mesures fiables. En l'occurrence, il a été démontré que certains conducteurs circulaient à une vitesse excessive.

Une réunion publique a été organisée fin 2024 sur site en présence d'une trentaine de riverains.

Les échanges ont été riches et ont permis d'aboutir au renforcement de la signalisation et une mise en place sous forme de test d'un nouvel aménagement de type écluse.

Les devis ont donc été demandés au service voirie de Grand Poitiers pour que ces travaux soient effectifs en 2025.

## La route de Traversais désormais réservée pour les usages agricoles

La municipalité, en lien avec la commune de Beaumont-Saint-Cyr, a décidé de transformer la route de Traversais en chemin réservé aux engins agricoles. Reprendre en profondeur les 1,8 kilomètres de cette voie sur notre commune était estimé à 150 000 €, un coût disproportionné par rapport à son utilisation, essentiellement par des engins agricoles. D'autant plus que pour se rendre à Saint-Cyr en voiture, deux possibilités sont offertes : la route de la Jonchère ou bien la voie romaine qui elles sont dans un état correct.

Des panneaux de signalisation ont été positionnés à l'entrée de la route de Traversais indiquant cette nouvelle réglementation, encadrée par un arrêté municipal.

## Le chemin des Marais va devenir réellement cyclable

Baptisé « piste cyclable » par l'ancienne communauté de communes du Val Vert du Clain il y a deux décennies, le chemin des Marais reste une voie empruntée aussi par les automobiles. La largeur de cette voie n'est pourtant pas adaptée à cette circulation partagée entre tous les types de véhicules.

D'autant que pour rejoindre les communes de Saint-Georges-les-Baillargeaux et Jaunay-Marigny, la rue des Lordières et la RD910 sont plus adaptées.

Aidée par la mission Vélo de Grand Poitiers, la commune va mettre en place un nouvel aménagement en 2025. Son emplacement laissera la possibilité aux riverains d'accéder à leur maison ou leur terrain en véhicule mais la liaison complète d'un bout à l'autre ne sera plus possible que pour les piétons ou les cyclistes. Il sera aussi adapté pour laisser le passage obligatoire aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie.

Une réunion de présentation du projet sera organisée pour informer les riverains.



## Bientôt, une liaison douce entre Dissay et Jaunay-Marigny

La traversée sécurisée de la RD910 pour les piétons et les cyclistes a été réalisée en 2024. Le but est, dans un deuxième temps, de rejoindre, à quelques centaines de mètres, le chemin qui permet la liaison cyclable entre Dissay et Jaunay-Marigny. Pour réaliser une piste adaptée, des acquisitions de terrains sont nécessaires. Les contacts sont en cours avec les propriétaires et la Mission Vélo de Grand Poitiers va se charger des achats et des travaux.

À ce jour, il n'y a pas de calendrier fixé, dans l'attente du résultat des négociations. À suivre...



## Des bornes de recharge électrique pour véhicules

Le syndicat Énergies Vienne a confié à Sorégies l'implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Trois bornes ont été installées à proximité de la salle polyvalente. Une de ces bornes développe une puissance de 11Kw et les deux autres de 25 Kw. Elles seront ouvertes aux particuliers, entreprises ou collectivités, dès que le consuel électrique aura approuvé l'installation.

Sorégies vous propose une carte de rechargement et l'application pour mobiles Sorégies Mobilités afin de suivre vos rechargements.

Une autre implantation est prévue prochainement sur notre commune, dans le centre-bourg.



## Procédure d'enquête publique pour le PPRI

La Préfecture de la Vienne ouvre une enquête publique préalable à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la vallée du Clain Aval sur les communes de Dissay et Beaumont-Saint-Cyr.

Le dossier d'enquête sera consultable en mairie, aux heures d'ouverture, entre le 11 février et le 14 mars inclus. Un registre d'enquête sera également ouvert pour recevoir

vos éventuelles observations, propositions, ou contre-propositions sur les opérations projetées.

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Jean-Paul Barbot, sera présent pour recevoir en direct vos avis le mardi 11 février de 9h30 à 12h30 et le vendredi 14 mars de 14h à 17h.



Rue du Parc  
lors de la crue du Clain,  
le 22 décembre 1982

## Un espace Santé se prépare

À proximité du cabinet médical et du cabinet dentaire, rue des Bouleaux, un futur espace santé doit bientôt voir le jour. LEXHAM, constructeur de bâtiments professionnels de santé, basé à Nantes, y travaille avec l'équipe municipale.

Le permis de construire déjà déposé prévoit un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> pouvant accueillir des praticiens dans différents domaines.

Cette implantation a pour objectif de compléter l'offre de professionnels déjà présents sur notre commune et particulièrement dans cette même rue.



## Du stade à l'emploi : 150 participants



Le mardi 10 décembre 2024, le gymnase et la salle polyvalente ont accueilli l'opération « Du stade à l'emploi ». Cette session, proposée par l'agence France Travail du Futuroscope, a permis de réunir des employeurs locaux et des demandeurs d'emploi autour d'une activité sportive. Près de 150 personnes ont ainsi découvert le Taekwondo.

Après le repas, les masques sont tombés ! Chaque recruteur a présenté son entreprise. Des entretiens se sont ensuite tenus en confiance et dans la décontraction. En effet, chaque candidat à l'emploi avait vécu dans la matinée des moments

conviviaux avec son interlocuteur. Un univers idéal pour présenter son parcours professionnel et ses motivations. Les recruteurs quant à eux ont profité de la matinée pour mesurer chez chacun les aptitudes à évoluer dans le groupe lors des activités sportives. Des aptitudes qui sont recherchées pour le travail en équipe dans le monde de l'entreprise.

Merci au club de Taekwondo, son président Laurent Latus et son professeur Alain Pirodeau, ainsi que toute l'équipe du club d'avoir pris en charge, avec France Travail, l'organisation de la journée.

## De nouvelles règles de stationnement pour le marché

Pour clarifier le stationnement sur la place du 8 mai 1945, le samedi matin, jour de marché, une nouvelle règle simple à comprendre s'applique désormais. Les emplacements peints en rouge sont réservés aux commerçants non sédentaires entre 5 h et 14 h. Les autres places restent disponibles pour garer votre véhicule lorsque vous faites vos courses. La sortie du parking est alors exceptionnellement possible par son entrée habituelle (côté salle Galipeau). En effet, le sens interdit est alors neutralisé comme l'indique le panneau de signalisation.

Cette possibilité de stationnement complète celles sur la rue du Parc. À noter également que l'allée menant au camping municipal, à proximité du lieu du marché, peut également servir de parking de proximité pour l'occasion.

Des conditions optimales donc pour venir faire vos courses le samedi matin, sur le marché et dans les commerces du centre-bourg.



## Une nouvelle implantation : Resotainer, centre de self stockage

En passant sur la RD910, à proximité de la concession Debard, ou sur l'allée des Peupliers, vous avez certainement remarqué l'arrivée de nombreux conteneurs. C'est l'entreprise Resotainer, leader du self-stockage sécurisé en France, déjà forte d'une soixantaine d'agences, qui a choisi notre commune pour une nouvelle implantation.

Resotainer est une entreprise familiale française qui offre des solutions de self-stockage, soit un garde-meuble en libre-service dans des conteneurs. Vous pouvez ainsi entreposer temporairement des meubles, des objets encombrants en ayant un accès 7 jours / 7 et 24h/24. Des cadenas sécurisés et la vidéo surveillance assurent la sécurité de vos biens qui sont couverts le temps du stockage par l'assurance de l'entreprise.



Vue du site de Clermont.  
Photo © Resotainer.

Cette nouvelle agence intègre une démarche écoresponsable : récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, infiltration des eaux de ruissellement et aménagements paysagers favorisant l'intégration harmonieuse du site dans son environnement local.

Tous les tarifs sont sur le site internet [www.resotainer.fr/poitiers-dissay](http://www.resotainer.fr/poitiers-dissay)

Allée des Peupliers - 07 43 39 38 65 - Accueil du lundi au vendredi 8h-18h, samedi 9h-17h

## Dissay, une ville accueillante !



Le camping municipal de Dissay a fait le plein de touristes durant l'été 2024 avec 2 300 campeurs accueillis pour environ 4 000 nuitées, soit une hausse de 26 % par rapport à 2023. Parallèlement, la halte jacquaire, gérée par le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive a abrité 261 pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Ce succès a eu un impact direct sur l'activité économique de Dissay durant l'été. En effet, les touristes contribuent à dynamiser le commerce local et autres services de proximité qui profitent de cette fréquentation accrue.

### Carrosserie- express, c'est à Longève

Installé dans une commune voisine depuis 1997, Éric Tête a souhaité trouver un local plus vaste pour développer son activité de carrossier. C'est à Longève, au bord de la RD910 qu'il l'a trouvé et s'est installé le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Vous pouvez faire appel à lui pour tous travaux de carrosserie et peinture automobile mais aussi pour un remplacement de pare-brise ou pour un nettoyage intérieur et extérieur de votre véhicule.

**Horaires : Du lundi au vendredi  
8h-12h et 14h-17h**  
[carrosserie-express@orange.fr](mailto:carrosserie-express@orange.fr)  
[www.carrosserie-express.fr](http://www.carrosserie-express.fr)

## Une nouvelle propriétaire vous accueille au Tabac-presse du Château

Le Tabac-Presse de la place Pierre d'Amboise a changé de propriétaire durant le deuxième semestre 2024. C'est désormais Laurence Pailler qui officie en compagnie de son employée pour assurer les ventes et différents services à votre disposition. Bien-sûr les fumeurs y trouveront tabac et cigarettes électroniques, mais vous pourrez également vous y procurer toute la presse, des jeux mais aussi des produits d'épicerie de dépannage et des boissons fraîches. Du côté des services : le relais-poste, le retrait de colis ou le paiement de proximité pour régler les taxes, impôts, amendes.



### Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi 7h-12h30, 14h30-19h.
- Samedi 7h-12h30, 15h-19h.
- Dimanche 9h-12h.

Instagram: [tabacduchateau2024](#)  
Facebook : [Tabac Presse Jeux Dissay](#)

## Un tatouage made in Dissay avec Lil'ô Tif By Nany Tattoo !



Mélanie Roulon est installée depuis février 2014 comme coiffeuse dans le quartier des Daumonts, au numéro 32 de l'impasse des Magnolias. La coiffure reste son activité principale sous le nom de Lil'Ô Tif, mais, passionnée depuis des années par le tatouage, elle a ajouté cette spécialité à son actif. Pour cela, après quelques travaux, elle dispose désormais d'une pièce dédiée. Elle a également, suivie une formation obligatoire en hygiène, à la suite de laquelle elle a été diplômée.

Elle réalise plutôt des petits tatouages et depuis peu, Mélanie Roulon réalise également de la customisation sur toutes sortes d'objets tels que mug et plaque décorative.

Elle reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contacts : 07 69 79 89 44  
Facebook : Lil'ôTif By NANY.

## Wolfgang Dazy, au service de vos projets immobiliers

Précédemment ingénieur en Informatique, ce Disséen de 46 ans vient d'opérer un changement de vie professionnelle. Attiré depuis plusieurs années par le monde de l'immobilier, Il est désormais conseiller indépendant, intégré au réseau SAFTI. Il peut offrir un accompagnement de proximité et personnalisé de tout projet immobilier (achat, vente ou location de maisons, appartements, terrains ou locaux), ainsi qu'une panoplie d'outils et de services de qualité offerts par son réseau pour un aboutissement de votre projet dans les meilleurs délais. Gratuitement et sans aucun engagement, vous pouvez demander à rencontrer Wolfgang Dazy pour échanger sur votre projet.



Contacts : 06 84 76 04 31 ou [wolfgang.dazy@safti.fr](mailto:wolfgang.dazy@safti.fr).

## Des créations sucrées, sur mesure !

Bouyou Biscuit est une micro entreprise basée à Dissay, créée par Sonia, jeune maman de 32 ans qui a décidé d'entreprendre en réunissant ses deux passions : la pâtisserie et la créativité.

Vous cherchez des biscuits uniques pour une occasion spéciale ou simplement pour faire plaisir ? Elle transforme vos envies en délicieuses créations sur-mesure !



Quel que soit le thème, Sonia réalise vos idées avec soin et créativité : des biscuits décorés sur vos thèmes préférés pour des mariages, des anniversaires, des baptêmes ou encore des messages personnalisés qui feront sourire vos proches !

N'hésitez pas à venir découvrir ses créations à Dissay en fête le 24 mai prochain !

Contact : [lebouyoubiscuit@yahoo.com](mailto:lebouyoubiscuit@yahoo.com)

## Les apprentis à l'honneur

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue le 10 janvier dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Comme chaque année, l'équipe municipale et le CCAS ont souhaité valoriser les apprentis de notre commune. C'est une volonté maintenue de souligner l'importance de ces formations en alternance, permettant aux jeunes d'acquérir des compétences sur le terrain tout en bénéficiant d'une formation théorique en complément. Elles débouchent de plus vers une insertion très rapide dans l'emploi et plusieurs entreprises disséennes accueillent ces jeunes pour les former. Bravo à tous !



### Ont été récompensés par un bon d'achat offert par le CCAS :

**François Alvar** (CAP de monteur en installations thermiques), **Damien Auguste** (Titre professionnel d'administrateur des infrastructures sécurisées), **Nola Barbonnais** (CAP de boucher), **Élie Beteau** (CAP de maintenance des véhicules), **Nathan Chatellier** (CAP de maintenance des véhicules), **Louis Cœuret** (CAP de carrossier automobile), **Tom Dufour** (BTS de négociation et digitalisation de la relation client), **Lenni Fergeau** (CAP de maintenance des véhicules), **Titouan Fichou** (BAC PRO des aménagements paysagers).

## Transport solidaire : des habitants engagés pour les autres

Lors des vœux de la municipalité, le 10 janvier, un groupe d'habitants a été mis à l'honneur. Il s'agit de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps pour proposer un service de transport solidaire.

C'est un service qui entre maintenant dans sa sixième année. Des Disséennes ou Disséens, dans l'impossibilité de se rendre par leurs propres moyens pour des événements de la vie (rendez-vous médicaux, courses...) s'inscrivent auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il y en a actuellement 36. En cas de besoin de transport déclaré à la mairie, un agent municipal fait appel à l'un des 10 membres de ce groupe de chauffeurs. Ils reçoivent pour cela une petite participation de la personne transportée et sont sollicités chacun en moyenne une fois par semaine.

Bilan depuis le lancement du service : plus de 10 000 kilomètres parcourus. Au-delà du service rendu, le transport solidaire permet de rompre l'isolement de personnes en perte d'autonomie ou malades mais aussi de soulager leurs familles. Du côté des bénévoles, c'est une possibilité de rencontre qui est fortement appréciée. Si vous avez besoin de recourir à ce service ou que vous souhaitez devenir conducteur bénévole, contactez la mairie 05 49 52 34 56.



## Un goûter de Noël solidaire

Le 18 décembre dernier, les bénéficiaires de l'aide alimentaire et des restos du cœur ont été conviés à un goûter de Noël. Le CCAS a offert l'animation par Monsieur Timtom qui a ravi le public avec un spectacle de sculpture de ballons gonflables.

Le Père Noël avait évidemment déposé au pied du sapin des cadeaux. C'est une occasion de retrouver des sourires sur les visages de personnes de notre commune qui sont parfois en grande difficulté.

## Une naissance, un arbre

Le 23 novembre 2024, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis à l'honneur les nouveaux-nés de la commune en réunissant les familles ayant accueilli un bébé en 2023. Autour d'un moment convivial, les parents ont reçu un poirier qu'ils pourront planter dans leur jardin. Des conseils pour réussir la plantation ont été prodigués par le responsable du service technique.



## La bourse au permis de conduire continue

Le CCAS vote chaque année un budget pour financer potentiellement deux formations au permis de conduire. D'une valeur maximale de 1 500 € (payés directement au partenaire Stop Auto Conduite, de Dissay) cette aide est attribuée à des

personnes majeures et ne disposant pas de revenus suffisants pour se payer elles-mêmes ce service. Elles devront, en contrepartie, travailler pour une action de la mairie durant 70 heures. Vous pouvez ainsi croiser au volant de son véhicule, Manon qui a obtenu sa

fameuse carte rose en 2024. Estela est quant à elle en cours de formation en ce début d'année. Bonne chance à elle. **À noter qu'il reste encore une possibilité d'obtenir ce financement en 2025.** Renseignements à la mairie au 05 49 52 34 56.



## Le nouveau CCE 2025-2026

Le nouveau Conseil Communal des Enfants (CCE) a été élu le 28 novembre 2024 pour une durée de deux ans. Il est composé de 12 élèves de CE2 et CM1.

Les candidats avaient auparavant préparé un programme, que chacun de leur camarade de l'école Paul-Émile Victor avait pu lire avant de faire son choix.

### Les enfants élus au CCE 2024-2026 sont

#### CE2

Wendy Vouhé  
Théo Denis  
Martin Fiot

Louise Pascaud  
Thomas Chausse  
Léa Boudaud

#### CM1

Lya Azzopardi  
Chloé Prévost  
Mila Mouate

Camille Tijou  
Leny Broux  
Paul Berger

Le jour du vote, tous les élèves de l'école étaient invités à voter et le taux de participation a dépassé les 95%.

Les nouveaux membres du conseil se sont réunis pour la 1<sup>re</sup> fois le 20 décembre autour de leurs deux animatrices Ophélie Champion et Priscillia Devriese. Elles vont les accompagner tout au long de leur mandat, aidées par des élus municipaux.

Leur mandat a d'ailleurs débuté par une visite de la mairie et une rencontre avec le maire de Dissay. En effet, le programme prévoit une découverte de nos institutions et une réflexion sur la citoyenneté. Viendra ensuite le choix collectif de leur projet et... au travail !

## Changement de directeur à l'école Paul-Émile Victor

L'école Paul-Émile Victor a changé de direction en septembre dernier en accueillant Thierry N'Doumou. Il avait déjà exercé à Dissay entre 2007 et 2010 avant d'y revenir en 2023.

Il a volontiers accepté ce poste « dans une école au climat serein et où se développent de nombreux projets ». Ainsi, sur cette année scolaire, suivant leurs niveaux, les élèves seront initiés au bridge, à l'escrime, à l'athlétisme, au chant en chorale ; ils seront sensibilisés au handicap visuel, au comportement à avoir avec les animaux familiers, à l'écocitoyenneté, ils iront au cinéma, en classe découverte à la mer ou participeront à des séances d'enregistrement d'histoires pour les élèves de l'école maternelle.



### Les enfants sensibilisés à la préservation de leur environnement

Les enseignants de l'école Paul-Émile Victor ont souhaité mettre en place une quinzaine de l'écocitoyenneté. Un programme d'ateliers est en construction autour de l'environnement et la biodiversité. Il s'agit d'expliquer aux enfants les actions de la collectivité dans ce domaine et de les inciter à être acteurs de leur futur cadre de vie.

Les contacts sont pris avec les différents organismes qui vont y participer. L'Espace Mendès France, bien sûr, mais aussi l'association Prom'haies et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Comment gérer les risques de crues du Clain ? Pourquoi replanter des haies qui ont été arrachées lors du remembrement ? Comment préserver les écosystèmes pour préserver le monde vivant ? Autant de questions auxquelles les élèves seront sensibilisés pour devenir acteurs de leur avenir.

**École Paul-Émile Victor du 7 au 18 avril.**

## La fresque des ados rend hommage aux associations disséennes

En 2024, un groupe d'ados de l'accueil jeunes a réalisé un projet de A à Z : une fresque peinte sur le mur nu d'un bâtiment, à l'arrière du camping municipal. Durant deux semaines, ils ont manié les pinceaux avec l'aide de Maëva Baudin, graphiste et de Priscillia Devriese, l'animatrice communale.

Lors de son inauguration, le 18 septembre dernier, les jeunes ont pu expliquer la signification des différents personnages. Ils représentent tous une activité associative proposée dans la commune : basket, judo, danse hip-hop, twirling, cirque, football.

A découvrir dans le camping, ou en passant sur la piste cyclable qui le borde.



### Karabouille : un multi-accueil associatif

Présente à Dissay depuis 1992 et implantée dans ses actuels locaux de la rue des Bouleaux depuis 2002, la crèche parentale emploie une équipe composée d'éducatrices de jeunes enfants, des accompagnatrices petite enfance et d'une auxiliaire de puériculture.

Agréée par la PMI, la structure possède 35 places en accueil occasionnel et/ou régulier d'enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.



Les objectifs pédagogiques sont tournés vers la prise en charge individuelle de l'enfant au sein du groupe, le vivre dehors et la nature (beaucoup d'activités à l'extérieur), la communication gestuelle associée à la parole (« Bébé signé »), l'expression des émotions...

Chaque année, des projets spécifiques sont mis en place, aidés par un subventionnement de la mairie de Dissay : éveil au cirque, ateliers motricité et, en 2025, médiation par l'animal avec l'association Cloche-pattes.

A noter : il reste encore des places disponibles en accueil occasionnel (quelques jours par semaine en fonction des disponibilités)

**Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.**

**Tarif en fonction du quotient familial**

**Contacts : 05 49 62 58 79 - multiaccueil@karabouille.com**

### « Aux p'tits polochons » : la MAM s'est installée à Puygremier

À partir d'un projet porté par deux assistantes maternelles, Delphine Prévost-Sardin et Laura Bouchet, l'équipe municipale de Dissay a souhaité concrétiser la création de la première Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur la commune : « Aux p'tits polochons » a été inaugurée le 28 septembre dernier.



La nouvelle MAM accueille au maximum 8 enfants, renforçant ainsi l'offre "petite enfance" existante avec le multi-accueil Karabouille et les autres assistantes maternelles.

« Aux p'tits polochons » loue le rez-de chaussée d'un bâtiment annexe du site de Puygremier, entièrement rénové. Les travaux et aménagements ont été réalisés par des agents du service technique disséen et quelques entreprises locales, pour un budget global de 50 000 €, achat des matériaux inclus.

Une réalisation qui a reçu l'agrément des services de la Protection Maternelle Infantile et une participation financière importante de la Caisse d'Allocations Familiales, à hauteur de 32 000 €.

### Les ateliers du goût : de la pâtisserie au programme

Fin 2024, l'équipe du restaurant scolaire a proposé aux élèves des classes de CM1 et CM2 de participer à des ateliers culinaires. Au programme, confection de pâtisseries : palets bretons, cookies, financiers, muffins...

Répartis en petits groupes, les élèves ont confectionné une des recettes proposées sous l'œil bienveillant des professionnels de la cuisine.

Une fois la cuisson terminée, chacun est reparti avec sa boîte contenant six pâtisseries différentes. De quoi régaler toute la famille !





© Céline Nautreau - EMF

En 2025, la culture scientifique sera toujours à l'honneur dans notre commune. A l'accueil de loisirs, dans les écoles, à l'accueil jeunes, à la salle polyvalente ... toute l'année des ateliers, animations, conférence seront proposés. Quelques rendez-vous à noter dès maintenant !

## La science se livre

La science se livre, opération menée chaque année dans les 4 départements de l'ancienne région Poitou-Charentes est coordonnée par l'Espace Mendès France. C'est l'occasion de développer des animations de culture scientifique, notamment dans les médiathèques du territoire.

Du 2 au 19 avril, la Médiathèque de Dissay accueillera l'exposition Biodiversité, pilier du monde vivant.

La grande diversité des espèces vivantes est source d'aliments, de médicaments, de connaissances... Elle permet le maintien des grands équilibres écologiques. Sous la pression des activités humaines, les

espèces vivantes disparaissent à un rythme accéléré. Étudier et protéger la biodiversité devient une question de survie.



### Rando-conférence le 12 avril 2025 : « Le bocage dans tous ses états »

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des paysages agricoles en France. Au cours d'une randonnée, cette conférence proposera de retracer les principales évolutions contemporaines des paysages de bocage et d'en interroger l'avenir, tout en illustrant, preuves à l'appui, les nombreux services agronomiques, environnementaux, productifs et culturels qu'elles peuvent rendre. Enfin, cette conférence interrogera les difficultés techniques, conceptuelles et politiques rencontrées pour cartographier les haies.

Samedi 12 avril, rendez-vous à 9h30 à la médiathèque municipale, rue du Parc, pour la présentation de l'expo « Biodiversité, pilier du monde vivant », puis départ à 10 heures de la rando-conférence par Thibaut PREUX, maître de conférences en géographie, Université de Poitiers.

Dans le cadre de « La science se livre », de l'Espace Mendès-France.



## Sciences en vadrouille



© Céline Nautreau

La science part en vadrouille à la rencontre du public ! La science, c'est possible à tout âge et partout. Venez découvrir, expérimentez, testez, manipulez...

Les enfants comme les adultes pourront participer en continu aux animations scientifiques pour explorer la nature, les mathématiques, la biologie, la chimie ou encore la physique... et ainsi mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

**Salle polyvalente, le mercredi 16 avril entre 14h30 et 18 h. Gratuit.**

## Des ateliers scientifiques à l'école

Tous les élèves de l'école Paul-Émile Victor participeront du 7 au 18 avril à la quinzaine de l'écocitoyenneté (voir page 16). A cette occasion, des médiateurs scientifiques de l'Espace Mendès-France animeront trois ateliers : le monde des insectes, chimie verte et insectes pollinisateurs.

## Jazz à Dissay 2025, c'est parti !

L'association Jazz 86 et la mairie de Dissay préparent le millésime 2025 de Jazz à Dissay. De belles surprises à venir au printemps et du 4 au 6 juillet.

Mais avant de connaître la programmation du festival estival, prochainement dévoilée, voici déjà un magnifique premier rendez-vous de printemps.

*Samedi 15 mars - Église de Dissay*

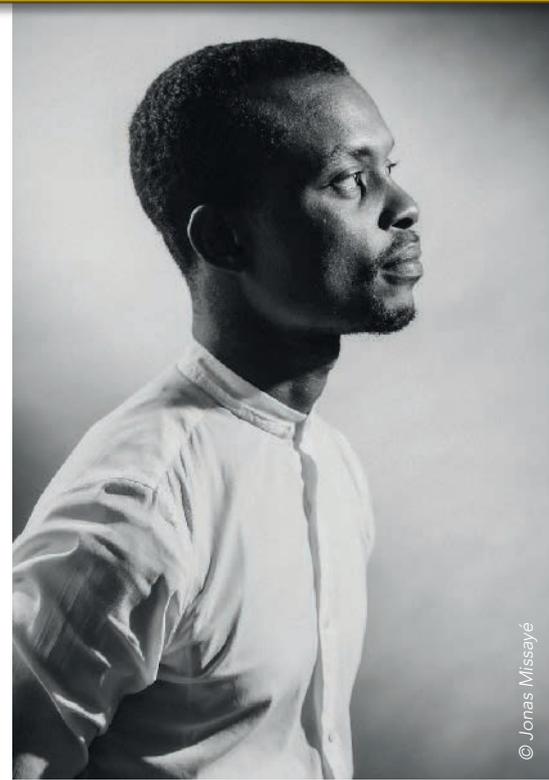
**Daphné Ménard, voix (Haïti)**  
et **Simon Mary, contrebasse (France)**

Pour l'ouverture de sa saison, l'association JAZZ 86 vous propose une «création», la première rencontre entre le chanteur Daphné Ménard et le contrebassiste Simon Mary. D'origine

haïtienne, Daphné Ménard est un artiste rare qui a su développer sa voix de façon puissante et très sensible en s'inspirant d'univers musicaux complémentaires (Gospel, jazz, classique...). Son passage en résidence à l'Europa jazz en 2020/2021 a été très remarqué.

Simon Mary, contrebassiste de jazz très réputé, fondateur des groupes Mukta et Krystal Mundi, est un compositeur et improvisateur ouvert sur toutes les musiques du monde.

Leur première rencontre est une proposition unique, d'une fraîcheur extrême, un petit bijou musical comme la planète jazz sait parfois nous en offrir !



© Jonas Missayé

## Pour la joie des enfants, le week-end des jeux gonflables



Avant de reprendre l'école pour un nouveau trimestre, les enfants (jusqu'à 13 ans) pourront venir se détendre durant tout un week-end. La société JCJ Events organise son week-end des jeux gonflables. Deux salles, deux ambiances :

- pour les plus petits, dans la salle polyvalente, des jeux adaptés, piscines à balles ;
- pour les plus grands, les structures géantes occuperont tout le gymnase.

A noter dans les agendas des parents... et grands-parents : samedi 8 et dimanche 9 mars 2025.

Ouverture de 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Sorties autorisées. 8 € la journée et 12 € le week-end. Gratuit pour les accompagnants. Buvette sur place. **Renseignements au 06 76 04 45 83**

## Spectacles enfance : la saison 2025

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la mairie propose au jeune public un spectacle gratuit à chaque vacance scolaire. Une saison 2025 placée sous le signe des marionnettes !

**Mercredi 5 mars**

### Ma carapace se carapate

Compagnie La naine rouge - **8 mois - 4 ans**

Ce spectacle conte l'histoire d'une toute jeune tortue qui perd sa carapace le jour de sa première sortie sur la plage.

Pour être acceptée par les autres tortues, elle cherchera à tout prix à en trouver une nouvelle. Elle comprendra dans son périple qu'elle doit s'accepter telle qu'elle est et que sa différence peut devenir une véritable force.



**Mercredi 30 avril**

### En attendant Coco

Compagnie Le loup qui zozote - **A partir de 3 ans**

Recette pour un délicieux spectacle de marionnettes à savourer en famille. Dans un grand castelet mouvant, prenez un petit pirate facétieux. Plongez-le dans les bras d'une Belle. Incorporez aussitôt un méchant jaloux, perfide et mesquin (gare aux grumeaux). Portez le tout à ébullition. Touillez ferme puis laissez reposer (mais pas trop) jusqu'à ce que... tout explose !!!



Photo ©Daniel Margreth

**Mercredi 29 octobre**

### Super fiston

Compagnie Abelanie - **A partir de 3 ans**

Fiston n'a pas sommeil, trop occupé par ses bricolages et ses histoires de Super héros. Mais il est tard, il faut se coucher. Là-haut, dans le ciel, le marchand de sable passe et l'aide à s'endormir. Pendant la nuit Fiston rêve d'un Monstre et se réveille, paniqué.





## 29 et 30 juillet 2025 : fêtons le passage du Tour de France féminin

Le Tour de France de cyclisme féminin 2025 se déroulera du 26 juillet au 3 août. La quatrième étape reliera Saumur à Poitiers et le lendemain, les coureuses partiront du Futuroscope pour une arrivée à Guéret. Une particularité de ces deux étapes : elles passeront toutes les deux par Dissay !

L'équipe municipale est déjà au travail pour mobiliser les Disséennes et Disséens autour de cet événement exceptionnel à noter dans votre agenda.

## Un week-end complet pour le salon 2025



Les élus et bénévoles vous préparent le festival Noir Dissay dans sa version 2025. Et surtout, en premier lieu, les membres du comité de lecture sont au travail. Déjà un livre est retenu pour le prix des lecteurs. La sélection finale sera communiquée dans quelques semaines et les animations un peu plus tard. Des surprises à venir !

Un seul scoop pour l'instant : le salon se tiendra cette année sur 2 jours, à la salle polyvalente, les samedi 27 et dimanche 28 septembre.

## Les Vagabondages sortent le spectacle des murs du TAP !

Le TAP - Théâtre Auditorium de Poitiers - investit le territoire de Grand Poitiers pour aller à la rencontre des habitantes et habitants, en plein air et en accès libre. Cela devait forcément passer à Dissay !

Nous recevrons le concert « Les histoires d'A. ».

L'amour se chante, depuis des siècles. Et ce n'est pas toujours rose ! Aurore Bucher et Jérémie Arcache s'amuse des mille et une façons d'aimer : de l'abandon à l'amertume, de l'amour vache aux infidélités. Elle, soprano hors des sentiers battus, lui, violoncelliste au verbe cabotin, jouent la comédie des amours déçues en un tour de chant qui papillonne dans toute l'histoire de la musique, savante et populaire ! Barbie Girl y côtoie Charles Gounod, Prince devance Wagner et Freddy Mercury se mesure à Carmen.

À noter : à 17h30 « Crush en musique », concert des collégiens de Saint-Exupéry, à la suite d'ateliers avec la compagnie Virévolte.

**Vendredi 20 juin à 18h30 à la Mourauderie, rue des Amandiers. Gratuit.**



## Le récit de vie d'une Disséenne



Originaire du Puy-de-Dôme, Nathalie Herry vit actuellement à Dissay. En 2011, elle développe un cancer du sein, suivi d'une récidive en 2015.

Elle comprend qu'elle peut faire de cette épreuve un tremplin. Elle ressent alors en elle le besoin profond d'écrire ce récit, comme une nécessité vitale. Naîtra ainsi son livre « La récidive ». Parallèlement, son âme d'hypersensible s'adonne à l'expression de sa créativité : peinture, poterie ou encore décoration pour chambre d'enfants.

Face au cancer vécu et ressenti de l'intérieur, Nathalie Herry invite à un cheminement de sa quête de vérité, profond, libérateur, vers un éveil spirituel, une ouverture de conscience, une renaissance.

**Nathalie Herry : 06.61.74.62.78**

**Facebook : <https://www.facebook.com/mon.nathelie>**

## Alain Licoine dédicace à la médiathèque

La médiathèque de Dissay accueillera le 15 février un auteur, venu dédicacer son troisième roman, qui n'est pas un inconnu à Dissay ! Alain Licoine y a habité, été élu puis correspondant de presse. Il a aussi enseigné à l'école élémentaire.

Il présentera « La maison aux oiseaux », une énigme policière mettant en scène le commandant Thomalowski qui évolue dans des lieux chers à l'auteur.

**Médiathèque municipale, le 15 février de 9 à 12 heures.**



## Une belle fête de Noël proposée par l'APE

L'Association de Parents d'Élèves « *Les p'tits, les grands* » avait convié les enfants scolarisés à Dissay et leurs accompagnants à la salle polyvalente, le dimanche 15 décembre. Au programme de l'après-midi, le spectacle « *Yélé, ma petite lumière* » de Toma Sidibé, mélange de chanson, de magie et surtout de poésie. L'artiste a embarqué le public venu en nombre !

Toujours fidèle à ce rendez-vous disséen, le Père Noël a trouvé un créneau dans son emploi du temps chargé pour venir récompenser les enfants.

Quelques jours plus tard, c'est pour la mise en service toujours festive du manège de Noël que l'on pouvait partager avec l'équipe de l'APE.



## Jumelage, un accueil réussi

Du 19 au 24 août 2024, des familles disséennes ont accueilli chez eux les délégations de nos villes jumelles : 33 habitants de Vila-Nova-da-Barquinha (Portugal) et 18 de Madone (Italie).

Le programme varié, concocté par le comité de jumelage, a été apprécié des plus jeunes aux... moins jeunes ! Découverte de Saumur et La Rochelle, visite nature au Pinail et au coteau des



Pendants, présentations de structures de l'économie sociale et solidaire, jeu de piste en forêt de Moulière, ateliers par les médiateurs scientifiques de l'Espace Mendès-France, jeux et repas partagés.

Encore une fois les liens d'amitié entre nos trois villes se sont renforcés et déjà l'équipe de bénévoles prépare le voyage à Vila-Nova-da-Barquinha en juillet 2025.

## Dissay en fête, une formule vitaminée

Le traditionnel rendez-vous, fixé à la fin du mois de mai, va réserver cette année quelques surprises. En effet, les membres du comité des fêtes travaillent à une nouvelle formule pour redynamiser Dissay en fête. A noter donc : il faudra être à Dissay les 24 et 25 mai !

Une foire commerciale se tiendra autour de l'artisanat, l'art, le vintage, les vieux métiers, avec une exposition de voitures, motos, mobylettes, et vélos anciens. Le midi, la restauration sera assurée par des food-trucks le samedi et par l'association le dimanche. Le samedi soir tout le monde sera réuni autour d'un repas convivial sur l'esplanade devant la salle polyvalente : méchoui et cochon de lait. Les danseurs pourront se dégourdir les jambes : madison, flash-mob et bal le soir avec un orchestre en live. Plus généralement, tout le week-end, musiciens, circassiens seront de la partie pour assurer l'ambiance, sans oublier les glaces, crêpes et chichis ... et la fête foraine tout le week-end.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

## Les Culs Gelés Show 2024

Le TACO, encadré par la compagnie Midi 12 et grâce à des financements privés et publics, dont le plus important vient de la mairie de Dissay, a pu offrir à une très nombreuse assistance, lors de son festival hivernal, des moments de réflexion, d'émotions et de poésie. Retour en images...

À noter : les 10 ans du TACO se fêteront le 12 avril à la Mourauderie.



## La doyenne des associations de la commune bientôt centenaire

La plus ancienne des associations disséennes prépare, depuis déjà plusieurs mois, les festivités pour son centenaire. Il s'agit du CSD Foot. Des membres du club se sont répartis les tâches en créant plusieurs commissions. Trouver des partenaires financiers, prévoir des animations, prendre des contacts avec les anciens footballeurs... le travail ne manque pas !

Il reste un peu de temps pour finaliser cet anniversaire. Il se fêtera en juin 2026. Il faudra donc attendre encore quelques mois pour en connaître le programme complet.

Pour l'instant, le club lance un appel en direction des personnes qui auraient des documents, des photos, des anecdotes concernant l'histoire du CSD ou qui voudraient s'impliquer sur la préparation de l'événement.

Vous pouvez contacter un responsable par l'un de ces numéros : 06 58 71 88 62 ou 06 23 94 70 68



## Le 2 avril, c'est carnaval !



L'APE « Les P'tits, les grands » sera à la manœuvre le mercredi 2 avril pour le carnaval des écoles. Mais c'est une organisation collégiale qui se met en place pour cette occasion chaque année. Les équipes enseignantes des deux écoles encadrent les enfants, aidées de parents disponibles. Le

personnel municipal des accueils péri-scolaires œuvre pour la création du Bonhomme Carnaval. Les agents du service technique sécurisent le parcours du défilé. La mairie fournit l'animation musicale et le goûter final. C'est accompagné du duo de jongleurs Les Zygomatics que le défilé va évoluer.

N'hésitez pas à venir assister au défilé, déguisés dans la thématique de cette année : la comédie musicale !

**Mercredi 2 avril, départ de l'école Paul-Émile Victor à 9 heures.**

## Le Théâtre du Clos-Belhoir vous donne rendez-vous

La troupe du Théâtre du Clos-Belhoir prépare, comme chaque hiver, ses représentations du printemps. Un hiver à choisir une pièce et à la répéter pour la présenter au public. Cette année, il y sera question d'un certain Georges !

Les actrices et les acteurs vous donnent rendez-vous à la maison des associations, le samedi 29 mars (20h45) ou le dimanche 30 (15h30).

« L'insaisissable Georges » d'après des textes de Roland Dubillard et Franz Bartelt, mise en scène d'Amélie Guénal.

Contact : 05 49 52 43 06.

## Le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive vous invite au cinéma

Un jeudi sur quatre, de septembre à juin, une séance de cinéma est organisée à la salle polyvalente. C'est le le CRPC, Centre Régional de Promotion du Cinéma, qui est à la manœuvre pour gérer les réservations des films, payer les droits dus et assurer les séances avec ses projectionnistes.

A Dissay, c'est le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive qui est aux côtés de la municipalité pour choisir les films dans une liste fournie et organiser les séances. Il s'agit toujours de films récents (diffusion 1 à 2 mois après la sortie nationale). La diversité y est de mise : drame, comédie, humour, cinéma d'auteurs ...

Jugez plutôt par les affiches de la programmation de ce début d'année 2025.

Rendez-vous à la salle polyvalente le 27 février pour « La chambre d'à côté » et le 27 mars pour « Le dernier souffle », les derniers films de Pedro Almodovar et de Costa-Gavras.

Tarifs : 6,50 € ou 5 €.



## Journée mondiale de l'eau le 22 mars

Eaux de Vienne, fournisseur en eau potable et gestionnaire de l'assainissement collectif à Dissay, participe à la Journée mondiale de l'eau, le samedi 22 mars 2025. À cette occasion, un grand événement est organisé au Centre de plein air de Lathus-Saint-Rémy (86). Dès 10h, venez profiter d'activités gratuites pour toute la famille : accrobranche, tours en calèche, VTT, escalade, tir-à-l'arc, cirque... Eaux de Vienne et ses partenaires seront également là pour sensibiliser petits et grands à la protection de la ressource en eau et des milieux naturels : jeux, quiz, expositions, conférence, démonstrations...

**JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**

**SAMEDI 22 MARS 2025 - 10H-17H**

**ACTIVITÉS GRATUITES**

**SPORT ET NATURE :**  
VTT, escalade, tir-à-l'arc, cirque, randonnée, accrobranche...

**ANIMATIONS :**  
ferme pédagogique, tours en calèche, stands, jeux et conférence sur la ressource en eau...

**CPA DE LATHUS-SAINTE-RÉMY (86)**

**Eaux de Vienne** 10 ans ensemble  
eauxdevienne.fr

**OSONS!**  
le bénévolat  
ADMR

Être utile à ceux qui vous entourent

Agir pour le développement local

Vivre une expérience humaine

Une pluralité de missions s'offre à vous, rejoignez nos équipes de bénévoles !

Rejoignez l'ADMR de Dissay-Beaumont Saint-Cyr

**05 49 88 20 09**

**ADMR**  
— pour tous, toute la vie, partout —

**LA NUIT, JE FAIS TOUT POUR ÊTRE VU !**

La mobilité, c'est bien,  
en sécurité, c'est mieux !

**GRAND POITIERS**  
SOMMEIL ET SÉCURITÉ



## FÉVRIER

|             |                                |               |                        |
|-------------|--------------------------------|---------------|------------------------|
| Samedi 15   | Dédicace                       | Alain Licoine | Médiathèque municipale |
| Dimanche 23 | Loto                           | La CirQueRie  | Salle polyvalente      |
| Jeudi 27    | Cinéma « La chambre d'à côté » | Mairie + FEPS | Salle polyvalente      |

## MARS

|                          |   |                         |                              |
|--------------------------|---|-------------------------|------------------------------|
| Mercredi 5               | Spectacle jeune public « Ma carapace se carapate »    | Cie La naine rouge      | Salle polyvalente            |
| Samedi 8 et dimanche 9   | Week-end des Jeux gonflables                          | JCJ Events              | Salle polyvalente et gymnase |
| Samedi 15                | Loto  | ACCA                    | Salle polyvalente            |
| Samedi 15                | Concert Jazz à Dissay « Daphné Ménard et Simon Mary » | Jazz 86                 | Église                       |
| Dimanche 16              | Après-midi dansante                                   | Danse Plaisir Dissay    | Salle polyvalente            |
| Mercredi 19              | Commémoration du 19 mars 1962                         | Mairie                  | Monument aux morts           |
| Samedi 22                | Dissay quoi ? (jeu quiz)                              | Comité de jumelage      | Salle polyvalente            |
| Dimanche 23              | Thé dansant   | Carrefour de l'amitié   | Salle polyvalente            |
| Jeudi 27                 | Cinéma « Le dernier souffle »                         | Mairie + FEPS           | Salle polyvalente            |
| Samedi 29 et dimanche 30 | Représentation théâtrale                              | Théâtre du Clos-Belhoir | Maison des associations      |

## AVRIL

|                         |  |                               |                         |
|-------------------------|--|-------------------------------|-------------------------|
| Mercredi 2              | Carnaval   | APE + écoles + mairie         | Centre-bourg            |
| Mercredi 2 au samedi 19 | Expo «biodiversité, pilier du monde vivant»        | Espace Mendès France + mairie | Médiathèque municipale  |
| Samedi 5                | Loto   | ACCA                          | Salle polyvalente       |
| Samedi 12               | Rando conférence « Le bocage dans tous ses états » | Espace Mendès France + mairie |                         |
| Samedi 12               | Loto   | CSD Foot                      | Salle polyvalente       |
| Samedi 12               | 10 ans du TACO                                     | Le TACO                       | La Mourauderie          |
| Mardi 15                | Réunion de quartier                                | Mairie                        | Salle du Conseil        |
| Mercredi 16             | Réunion de quartier                                | Mairie                        | Maison des associations |
| Mercredi 16             | Sciences en vadrouille                             | Espace Mendès France + mairie | Salle polyvalente       |
| Samedi 19               | Chasse aux œufs                                    | Comité des fêtes              | Camping municipal       |
| Jeudi 24                | Cinéma   | Mairie + FEPS                 | Salle polyvalente       |
| Mercredi 30             | Spectacle jeune public « En attendant Coco »       | Cie Le loup qui zozote        | Salle polyvalente       |

## MAI

|                          |                              |                      |                    |
|--------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------|
| Jeudi 8                  | Commémoration de l'armistice | Mairie               | Monument aux morts |
| Samedi 17                | Soirée dansante              | Danse Plaisir Dissay | Salle polyvalente  |
| Samedi 17                | Concert Jazz à Dissay        | Jazz 86              | Lieu à définir     |
| Dimanche 18              | Loto                         | La CirQueRie         | Salle polyvalente  |
| Jeudi 22                 | Cinéma                       | Mairie + FEPS        | Salle polyvalente  |
| Samedi 24 et dimanche 25 | Dissay en fête               | Comité des fêtes     | Salle polyvalente  |

## JUIN

|                          |                           |                                |  |
|--------------------------|---------------------------|--------------------------------|--|
| Juin à septembre         | Les Rendez-vous de l'été  | Mairie                         |  |
| Samedi 14                | Soirée dansante           | Danse Plaisir Dissay           | Salle polyvalente                              |
| Jeudi 19                 | Cinéma                    | Mairie + FEPS                  | Salle polyvalente                              |
| Vendredi 20              | Concert Les histoire d'A. | Théâtre Auditorium de Poitiers | La Mourauderie                                 |
| Dimanche 22              | Stage de danse hip-hop    | OTAM                           | Salle polyvalente<br>+ Maison des associations |
| Vendredi 27              | Fête Vive l'été           | APE + écoles + mairie          | Salle polyvalente                              |
| Samedi 28 et dimanche 29 | Représentation théâtrale  | 1,2,3 en scène                 | Maison des associations                        |

## JUILLET

|                          |                                 |                       |                   |
|--------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Vendredi 4 au Dimanche 6 | Festival Jazz à Dissay          | Jazz 86               |                   |
| Dimanche 6               | Thé dansant                     | Carrefour de l'amitié | Salle polyvalente |
| Mardi 29 et mercredi 30  | Tour de France cycliste féminin |                       |                   |

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur [dissay.fr](http://dissay.fr)  
Retrouvez les animations municipales sur [facebook.com/DissayAnimations](https://www.facebook.com/DissayAnimations)  
Retrouvez l'actualité sur le festival Noir Dissay sur [facebook.com/NoirDissay](https://www.facebook.com/NoirDissay)  
et l'actualité du festival Jazz à Dissay sur [facebook.com/jazzadissay](https://www.facebook.com/jazzadissay)  
Enfin, consultez le panneau électronique d'informations sur la place du 8 mai 1945



**Mairie**  
240 rue de l'Église  
86130 Dissay  
**05 49 52 34 56**  
[accueil@dissay.fr](mailto:accueil@dissay.fr)